



"P 2"

**AVIS DE CONFORMITÉ AUX CONDITIONS D'ASSURANCE
CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE UTILISÉ PAR TOUS LES CONSULTANTS OFFRANT
DES SERVICES PROFESSIONNELS**

Une fois que le courtier d'assurance ou le(s) assureur(s) et le Consultant signe(nt) le présent avis, ce document constitue une preuve suffisante que les polices d'assurance du Consultant répondent ou répondront aux exigences précisées, pendant toute la durée du contrat.

CONTRAT: _____ TITRE: _____

Par les présentes, je (nom du courtier) _____, de (nom de la firme de courtage) _____, certifie que toutes les assurances requises en vertu des *Conditions d'Assurance « P »* (copie ci-annexée) et faisant partie intégrante de la documentation du contrat no. _____, ont été souscrites par (nom du Consultant) _____ et sont en vigueur ou seront en vigueur à compter du début des travaux faisant l'objet du contrat par le Consultant et tout sous-Consultant et sous-traitant approuvé, et devant débiter le (date) _____.

Le tableau suivant doit être rempli et doit indiquer les polices d'assurance souscrites aux montants précisés ainsi que toute autre assurance pouvant être exigée dans « P » Conditions d'assurance - Consultation et Services Professionnels et dans les Conditions supplémentaires :

| POLICE | MONTANT | COMPAGNIE D'ASSURANCE | # POLICE | DATE D'ÉCHÉANCE |
|---------------------------------------|---------|-----------------------|----------|-----------------|
| Responsabilité civile générale | | | | |
| Responsabilité automobile | | | | |
| Responsabilité civile professionnelle | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Les assurances seront en vigueur jusqu'à ce que l'acceptation finale des travaux soit émise par le Propriétaire; cependant, l'assurance de responsabilité des travaux achevés devra continuer pour une période additionnelle de douze (12) mois.

Signature du courtier d'assurance

Signature du Consultant

Date

Date